



HABILITATION ELECTRIQUE

B1XL / B2XL / B2VL / BRL

OPERATION SUR VEHICULE A ENERGIE ELECTRIQUE EMBARQUEE

Contexte :

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.

L'arrêté du 20 Novembre 2017, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NFC 18-550 comme référence des normes.

Objectifs :

Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NFC 18 550

Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures électriques/hybrides)

Evaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser

Obtenir une habilitation électrique B1XL - B2XL

Personnes concernées :

Personnel non-électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité

Prérequis :

Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection (visière de sécurité)

Mise à disposition d'un véhicule électrique/ engin ou hybride

Bonne compréhension et expression orale de la langue française.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation :

Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-550

Durée du stage :

Formation initiale : 1 à 2 jours

Formation recyclage : 1 jour

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas

Mise en situation pratique et jeux de rôle

Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Mode de validation :

Certificat de stage

Évaluation à la fin de la formation

Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter-entreprises au sein de nos agences

Responsable pédagogique / Référent handicap :

Stéphane SANGORRIN

Délai et modalité d'inscription :

Inscription possible sous 48h et après validation du devis et des CGV.

CONTENU DE LA FORMATION

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES EN ELECTRICITE

Etude de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par les batteries électriques embarquées (norme NFC 18-550)

Les grandeurs fondamentales en électricité

Classement des installations et habilitations du personnel :

- Le principe de l'habilitation et les différents titres d'habilitation
- Niveau d'habilitation
- Domaine de tension
- Les limites et zones d'environnement
- Evaluation des risques ? - effets physiopathologiques du courant électrique
- Prévention et protection
- Risques d'accidents ?
 - Contact direct, indirect, court-circuit
 - Statistique des AT d'origine électrique
 - La cause des accidents Intensité du courant
 - Résistance du corps humain
 - Analyse des risques

DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 06 67 30 86 72 / 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil@s2consulting.fr

S2 FORMATION, 6 rue de la Cale – 64100 BAYONNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Bayonne 901 968 644

SIRET 90196864400038 - Code NAF 7010Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 40 01726 40

Certificat QUALIOPI (disponible sur demande)

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Les mesures contre les chocs électriques et moyens de protection collectifs et individuels

Les matériels électriques

La mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride

Les personnes intervenantes et leur rôle

Les opérations sur batteries :

- *Opération de connexion / déconnexion*
- *Contrôle sur batterie*
- *Manipulation*
- *Nettoyage (corps et plots)*
- *Vérification de l'électrolyte*

Les documents écrits

Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages, les EPI

Appareils électriques amovibles et portatifs à main

OPERATIONS SUR LES VEHICULES ELECTRIQUES – HYBRIDES

Les principes de fonctionnement

- *Analyse d'une situation du risque électrique*
- *Définition des mesures de protection adaptées*
- *Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations normées*

Les procédures d'intervention

- *Règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre électrique sur les véhicules électriques ou hybrides*

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Protections individuelles et outillage électroportatif : risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique

Notions élémentaires de secourisme (soins aux électrisés), conduite à tenir en présence d'un incendie sur une installation électrique, enceintes confinées



DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil@s2consulting.fr

S2 FORMATION, 6 rue de la Cale – 64100 BAYONNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Bayonne 901 968 644

SIRET 90196864400038 - Code NAF 7010Z – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 40 01726 40

Certificat QUALIOP (disponible sur demande)